

EDITO

C'est avec un très grand plaisir que nous rédigeons en cet automne 2016 ce premier numéro de « La CSF en Bref » la nouvelle lettre d'information trimestrielle du réseau CSF d'Ille et Vilaine.

La ligne éditoriale de cette lettre est la vôtre ! Cela signifie que nous nous donnons pour objectif de communiquer sur nos actions, transmettre des positions, partager des expériences, échanger des idées, approfondir nos réflexions et valoriser tout ce qui nous produisons dans le réseau CSF en Ille et Vilaine.

Ce numéro #1 présente l'actualité toute récente du réseau avec de nouvelles arrivées de salariés, l'ouverture de l'espace-jeux de Javené, il propose une rubrique « question conso. » où Lucie notre chargée de mission nous informera de nos droits de consommateurs. Le « zoom sur » permettra de découvrir (ou redécouvrir) des ressources essentielles à l'animation (lectures, techniques d'animation, spectacles...). Vous trouverez également un sondage pour un nouveau projet innovant à l'échelle du réseau et en lien avec la consommation quotidienne des familles, à savoir la livraison de paniers bio !

En bref, assez parlé ! Nous vous invitons à parcourir sans plus attendre ce premier numéro.

SOMMAIRE

| | |
|-----------------|---|
| A la Une | 2 |
| Interview | 2 |
| Questions conso | 3 |
| Sondage | 3 |
| Zoom sur... | 3 |
| A vos agendas ! | 4 |



«La CSF en Bref» #1

Edité par : CSF d'Ille et Vilaine, 3 square Ludovic Trarieux 35200 RENNES
Directrice de la publication : Marie-Françoise MARTIN
Conception et rédaction : L'équipe bénévoles et salariés de la CSF UD 35
Création et réalisation graphique : Jérôme Logeais, www.chatgraphisme.com
Crédits Photos : Atelier Déclic

A LA UNE

Ouverture d'un nouvel espace-jeux CSF à Javené !

Ce mardi 18 octobre 2016 est l'aboutissement de 11 mois d'engagement et de réflexion des bénévoles de l'association « 1,2,3 soleil CSF Javené » pour l'ouverture de l'espace-jeux ! Pour cette première matinée d'ouverture, tous les parents et les assistantes maternelles de la commune ont été conviés à venir découvrir la salle de l'accueil de loisirs qui les accueillera temporairement le temps des travaux du presbytère qui accueillera à terme l'espace-jeux. A cette occasion, les personnes présentes ont pu rencontrer Pauline Herraux, l'Éducatrice de Jeunes Enfants recrutée par l'association. La CSF UD35 est très satisfaite de l'accompagnement effectué auprès des personnes engagées dans ce projet et souhaite le meilleur à cette nouvelle association du réseau !



Pauline HERRAUX, Éducatrice de Jeunes Enfants, salariée de l'association.

Deux nouvelles salariées à la CSF !

Corinne LEHEVEDER

Coordinatrice petite enfance parentalité

La coordination départementale petite enfance-parentalité reprend du service ! Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de Corinne LEHEVEDER au poste de coordinatrice petite enfance parentalité. Corinne bénéficie d'une grande expérience en petite enfance puisqu'elle a été Directrice d'une association intercommunale petite enfance en Ille et Vilaine, elle a également exercé en tant que Directrice d'un Centre Social et a été Présidente de l'association CSF de La Chapelle Chaussée. Bienvenue Corinne !

Contact : corinne.lheveder@csf-ud35.org

Jours de présence : lundis, mardis et jeudis en semaines scolaires. Mardis, mercredis et jeudis pendant les vacances scolaires.



Karina MONTEIRO

Espace-jeux CSF en Pays de Vitré

Diplômée Éducatrice de Jeunes Enfants, venant de la région parisienne avec une forte expérience qu'elle mettra à profit de tous, Karina intervient depuis début octobre 2016 dans les espaces-jeux CSF de Marpiré, Torcé, St Didier, St Aubin des Landes et Livré sur Changeon.

Nous lui souhaitons également la bienvenue ! A noter que Karina peut également intervenir au sein de vos clubs parents, n'hésitez pas à prendre contact avec Corinne L'HEVEDER pour en échanger et vous mettre en relation.



INTERVIEW

4 questions à Christina Bonnant, Assistante Maternelle, bénévole de l'association « 1,2,3 Soleil CSF Javené ».



Bonjour Christina, peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Christina Bonnant, je suis titulaire depuis 2013 d'un CAP Petite Enfance, j'ai possédé un agrément Assistante Maternelle depuis 2012, ainsi que le BAFA. Aujourd'hui pour moi, être Assistante Maternelle est plus une vocation qu'un métier !

Quel est ta fonction dans l'association ?

Depuis avril 2016, date à laquelle nous avons créé l'association, j'en suis la Présidente.

Qu'est ce qui a motivé la création de l'espace-jeux de Javené ?

Un manque. Nous avons aussi besoin de nous retrouver entre collègues, même si nous attendons également avec plaisir la présence de parents. Pour ma part, j'habite en campagne, cela permet d'échanger sur nos difficultés, partager les savoirs et permet surtout aux enfants de se socialiser.

Quels sont vos projets « espace-jeux » pour l'année à venir ?

Nous devons surtout bien communiquer pour accueillir le plus grand nombre dans le respect de la charte de qualité.

Retrouvez la carte des associations CSF sur :
www.csf-ud35.org

QUESTIONS CONSO...

Avec Lucie Aubry, notre chargée de mission
Et l'Institut National de la Consommation

Posez vos questions ou solliciter un accompagnement :
lucie.aubry@csf-ud35.org



Le commerce ou e-commerce présente de nombreux avantages (gain de temps, meilleur prix,...) mais il peut aussi cacher des pièges. Lucie se propose de répondre à nos interrogations...

Lucie peux tu nous dire si nous sommes bien protégés en cas d'achat sur internet ?

Lorsque vous achetez en ligne auprès de professionnels, vous êtes protégés par le code de la consommation relatifs aux contrat conclus à distance. Cependant, pour bénéficier de cette protection, votre

transaction doit répondre à plusieurs conditions : la vente ou la prestation doit s'effectuer entre un professionnel et un particulier (si vous achetez à un particulier, vous ne bénéficiez pas de la réglementation sur la vente à distance), le contrat doit être conclu à distance et par voie électronique.

Attention toutefois, bien que conclus à distance et par voie électronique, certains contrats ne sont pas soumis aux règles de la vente à distance, (banque en ligne, emprunts, billets de transport, jeux d'argent...).

A noter, qu'en cas d'achat à l'étranger, la loi qui s'applique est en principe celle du pays du professionnel. Mais si le site du professionnel vise explicitement le marché français (interface en français par exemple), c'est la loi française qui prévaut.

Comment peut-on être sur que notre commande a bien été validée ?

Lorsque vous achetez sur Internet, vous matérialisez votre accord par deux « clics » successifs :

Le premier clic sert à valider la commande. Cette étape doit vous permettre de vérifier le détail de votre « panier », son prix total, ainsi que de corriger d'éventuelles erreurs.

Le deuxième clic sert à confirmer définitivement la commande. Sans cette confirmation, la vente est considérée comme nulle.

Une fois votre commande validée, le vendeur doit en accuser réception, sans délai injustifié et par voie électronique. Cette procédure vous garantit que la commande a bien été enregistrée. Il s'agit par exemple d'un courriel qui récapitule le détail de vos achats, d'une page qui apparaît à l'écran et que vous pouvez imprimer, etc.

BON A SAVOIR : Le contrat électronique doit être archivé par le professionnel lorsqu'il porte sur une somme égale ou supérieure à 120 €. Cet archivage vous permet d'avoir accès à ce contrat, par exemple si vous en avez perdu la trace.

Et si ma carte bancaire a été utilisée frauduleusement ?

Il faut contester immédiatement l'opération, par lettre recommandée avec avis de réception, auprès de votre banque, puis adressez une copie à la société de vente en ligne concernée.

La loi vous protège en cas de fraude. Votre responsabilité en tant que titulaire d'une carte n'est en principe pas engagée si le paiement contesté a été effectué frauduleusement, sans votre autorisation et si vous en avez informé votre banque. L'opération non autorisée doit alors vous être remboursée immédiatement.

Puis-je changer d'avis et retourner ma commande ?

Vous bénéficiez d'un droit de rétractation sans avoir à justifier d'un motif, ni payer de frais (à l'exception d'éventuels frais de retour). Vous pouvez exercer votre droit dans un délais de quatorze jours calendaires.

« La loi vous protège en cas de fraude »

Participer à notre sondage en ligne :
Un panier bio pour vos adhérents ?

ZOOM SUR...

Un auteur de littérature jeunesse : MARIO RAMOS

Auteur-illustrateur chez Pastel depuis 1992, Mario Ramos aime dessiner et surtout titiller les enfants avec ses histoires. Après des études en communication graphique, il commence à vivre du dessin en 1983. Il réalise d'abord de nombreuses affiches, dessins de presse, couvertures, dessins de pub. Illustrateur d'abord pour d'autres, il désire rapidement créer ses propres histoires. Il se lance seul dans l'aventure avec la sortie en 1995 de son premier album «Le monde à l'envers». Depuis lors, Mario Ramos, continue à écrire et à illustrer ses propres livres, il en est à son quinzième. Colorés et très simples, ses albums mettent en scène des animaux et abordent des thèmes variés qui touchent les enfants. Rencontre avec un artisan, raconteur d'histoires, qui communique avec le dessin, l'humour et une grande sincérité.

Réservation de la structure : aniela.gouesnard@csf-ud35.org



Outil réseau à partager !

Une malle pédagogique sur les œuvres de Mario Ramos est disponible au sein du réseau CSF. Vous y trouverez ses albums ainsi que des outils pour mettre en place des animations dans l'univers de chacun des livres.



A VOS AGENDAS !

Prochaine formation générale BAFA

Du samedi 17 au samedi 24 décembre en Externat à Rennes

Prochaine formation générale BAFD

Du lundi 16 au mardi 24 janvier en Externat à Rennes



La CSF, c'est quoi ?

Un réseau d'associations pour :

- Promouvoir des solidarités entre les familles
- Favoriser les rapports basés sur les échanges
- Développer l'entraide dans le respect des différences
- Contribuer à l'épanouissement individuel et collectif

Comment ?

- Par la participation à l'animation locale (accueils de loisirs, espaces-jeux, accueils de jeunes, rencontres retraités...)
- Par l'organisation de soirées débats et conférences autour de thèmes d'éducation
- Par l'accompagnement dans la défense de vos droits (consommation logement, politique familiale...)

L'animation volontaire, c'est :

Devenir animateur ou directeur en Accueil Collectif de Mineurs, s'engager dans un job pas comme les autres : travail d'équipe, contact, responsabilité et esprit militant sont nécessaires pour mener à bien ces fonctions.

Combien ça coûte ?

- Formation générale BAFA : De 370€ à 500€
 - Approfondissement BAFA : De 290€ à 420€
 - Formation générale BAFD : 500€
 - Perfectionnement BAFD : 420€
- Retrouvez les aides possibles sur notre site internet.

Ça se passe où ?

La CSF organise des sessions à Rennes, Lorient et St Brieuc.

RÉUNION DES CLUBS PARENTS CSF

Le Jeudi 10 novembre à 19h

suivie d'un repas au siège de la CSF UD35,
3 square Ludovic Trarieux 35200 RENNES.

Sur inscription :

corinne.lheveder@csf-ud35.org

ANIMATION CSF : « ÉNERGIE ET OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE »

en partenariat avec la Fédération IVINE et la
Maison de la Consommation et de l'Environnement

Le samedi 26 novembre 14h-17h

48, boulevard Magenta à Rennes

